

4<sup>ème</sup> trimestre 2004  
Editeur responsable: M. André Bouchat  
Avenue de la Toison d'Or, 45  
6900 Marche-en-Famenne

# Bulletin Communal

n° 62

MARCHE-EN-FAMENNE

## Meilleurs Voeux 2005



### Police

L'organisation et les missions  
*de notre zone de police*

Restaurant - Hôtel

# la gourmandine



## Menu de chasse

Blanc de poule faisane farcie  
aux cépes de Bordeaux, salade hivernale  
aux pignons de pin et vinaigre de Xérès

Noix de coquilles Saint-Jacques  
dans un bouillon clair de gibier,  
foie d'oie gras et lardons fumés

\*Filet de pigeon ramier grillé,  
mouseline de chou rouge,  
sauce poivrade aux noisettes torréfiées

Noisettes de biche de nos Ardennes  
rôties au poivre noir, chutney de poires  
et raisins de Corinthe et chicons confits

Parfait au chocolat amer et agrumes,  
croustillant au miel et cacao

## Menu simplement

Salade de pigeon ramier à la vinaigrette  
d'ailles, copeaux de foie gras

Filet de marcassin en poivrade,  
poire rôtie au poivre noir et miel

Vacherin glacé à la vanille  
et chocolat amer

25 €

\* 4 SERVICES : 47 €

5 SERVICES : 55 €

Rue de Masbourg, 2 - NASSOGNE  
Tél. 084/21.09.28 - Fax 084/21.09.23

- FERMÉ LUNDI ET MARDI -



[www.lagourmandine.com](http://www.lagourmandine.com)

Paul Fourier

du meilleur cuisinier de l'année 1997

(Gault & Millau)

vous fait découvrir les saveurs de la gastronomie française.

CADEAUX DE  
FIN D'ANNÉE

## Décoration 4 Saisons

Des inspirations  
lointaines pour  
des collections  
à vivre au  
quotidien



LES VERANDAS 4 SAISONS

Zoning Industriel • MARCHE

084/31.40.77

Ouvert 7 jours/7 de 10h à 18h

[lesverandas4saisons@skynet.be](mailto:lesverandas4saisons@skynet.be) • [www.lesverandas4saisons.be](http://www.lesverandas4saisons.be)

## BOULANGERIE & PÂTISSERIE

Rue des Savoyards, 8

MARCHE

084/31.15.01



Des pains de goût, pour chaque occasion  
et pour tous les jours de la semaine.



MARCHE MARLOIE LAROCHE ROCHEFORT CINEY ON ERPENT

CADEAUX UTILES!

Commerce accessible en voiture  
LES DESSOUS DE

VALENTINE

Place Albert 1<sup>er</sup>  
MARCHE  
Tél. 084 31 68 91

Je vous souhaite de Joyeuses  
Fêtes de Fin d'année!

Valentine

# Edito

Après les réformes récentes, le fonctionnement des services de police a connu quelques changements significatifs. Sans entrer dans le détail des étapes qui ont abouti à l'organisation actuelle, il faut se rappeler que le besoin de réformer couvait déjà depuis une petite quinzaine d'années avant de déboucher sur la création de ce qu'on appelle aujourd'hui la police intégrée structurée à deux niveaux.

Si nous voulons entrer de manière efficace dans le corps du dossier, il faut d'abord bien comprendre ce que recouvre cette nouvelle formulation dont les termes peuvent paraître contradictoires. Le plus simple est de prendre

une image et de comparer avec des constructions en forme de tours.

Quelle était la situation antérieure ? Il existait trois tours bien séparées de hauteurs inégales (gendarmerie – police communale – police judiciaire) dont les membres fonctionnaient selon leur propre hiérarchie et souvent sans trop se concerter.

La situation actuelle est toute différente : pour des raisons d'efficacité, le législateur a souhaité abandonner les trois tours précédentes pour intégrer les personnes dans deux immeubles voisins de hauteurs égales ayant des fondations communes et de nombreuses passerelles les reliant directement entre eux, le premier immeuble représentant la police au niveau fédéral et le second, la police au niveau local.

Dans une première partie de notre dossier, nous vous parlerons de la genèse de la réforme, de sa philosophie et de l'organisation actuelle de la police; dans la seconde, de ce qui intéresse notre zone et, plus particulièrement encore, notre commune.

La réforme est maintenant en place et tend à trouver son rythme de croisière. Tout le monde comprendra que les problèmes ne seront pas tous résolus pour autant - il faut que les moyens suivent - mais il faut reconnaître qu'il y a un vrai souci d'aller vers une police de proximité même si, comme vous l'expliquera, Monsieur Jean-Marie STOCKMANS, le chef de Corps de notre zone, « la réponse ne sera pas nécessairement toujours conforme aux souhaits de tous les citoyens ».

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

La rédaction.

Avec tous nos élus, avec le personnel communal et avec tous ceux qui oeuvrent pour qu'il fasse bon vivre chez nous, nous vous souhaitons de paisibles fêtes de fin d'année et une excellente année 2005.



«Novembre, mois du souvenir,...»

Edito ..... p 3

## DOSSIER :

Police ..... pp 5, 7, 9 à 12

Noces d'Or ..... p 12

BC nouvelles ..... pp 13, 14

Communiqués ..... p 15

MCFA programme ..... p 17 et 19

BC brèves ..... p 20

Agenda ..... pp 20, 22

## RÉDACTION

Günther Giet

rue de la Forêt, 24 • Marche (Champlon)  
tél. 084/31.23.27 • giet@swing.be

Rédaction et photos dossier: police locale

## MERCI

Au chef de Corps J-M Stockmans, au commissaire F. Huet, à M. Lemaire et à H. Neu.

Ce bulletin communal est édité par le collège échevinal de la commune de Marche.

**punch**  
COMMUNICATION

084/31.17.17

punch.communication@pi.be

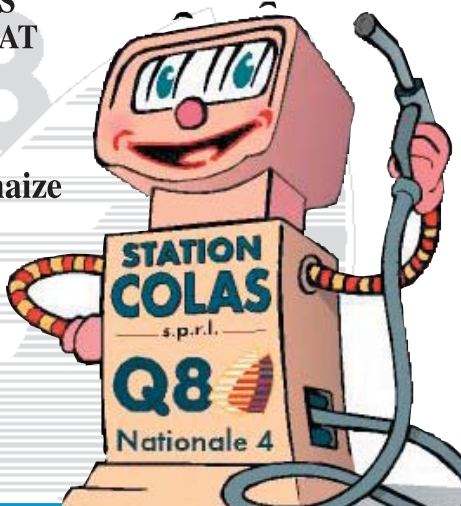

**SHOP**

**Lotto**

**JOURNAUX  
REVUES**

SANDWICHES  
 CROISSANTS  
 PETITS PAINS  
 AU CHOCOLAT  
 CAFÉ

- LPG  
 Points + Delhaize



**OUVERT de 6h à 20h**  
 Le WE de 8h à 20h  
**NATIONALE 4 - MARCHE 084/31.22.51**  
[www.colasmichel.com](http://www.colasmichel.com)

**Patrick  
PIERARD** s.p.r.l.  
**ELECTRICITE GENERALE**

Rue Al'Copette, 10  
 6900 MARLOIE

**Tél. 084/31.26.55**  
**Fax 084/32.17.17**

**DOMOTIQUE**  
**PORTES AUTOMATIQUES**  
**CUISINES ÉQUIPÉES**  
**DETECTION VOL ET INCENDIE**

Rue des Tanneurs, 11 ■ 6900 MARCHE-EN-FAMENNE  
 Tél.: 084/ 31 18 78 • 084/34 40 48  
 GSM : 0473/73 80 40  
 Fax : 084/31 18 78  
[chauffage@perin.be](mailto:chauffage@perin.be)  
[www.perin.be](http://www.perin.be)



**PERIN ETS**

**INSTALLATIONS SANITAIRES**  
**CHAUFFAGE CENTRAL TOUS SYSTÈMES**  
**ENTRETIEN, RÉPARATION**



*Vous voulez devenir indépendant ?*  
*Vous êtes déjà indépendant ou chef de PME ?*  
*Vous occupez du personnel ou vous voulez engager ?*

**UN SEUL CONSEILLER**



*formalités d'installation - conseils à la création d'entreprise*  
*lois sociales pour indépendants*  
*calcul et gestion des salaires - conseils juridiques*  
*allocations familiales*

**A Marche, près de chez vous**

**UCM** rue Porte Basse, 2 - Marche - 084/31.40.16

# L'organisation et les missions de notre zone de police

## Structure du travail :

### Avant-propos

1. La réforme des polices et ses conséquences
2. La nouvelle structure policière
3. Le concept de police intégrée, structurée à deux niveaux
4. La police locale à Marche-en-Famenne
5. Les différents services de la zone de police et leurs tâches respectives
6. Vos agents de quartier
7. Les moyens
8. Les plans d'action
9. Que faire en cas d'appel à la police ?

### Conclusion

## Avant-propos



La fonction policière évolue avec la société. Elle exige de ceux qui l'exercent une grande capacité d'adaptation aux attentes collectives et individuelles des citoyens en matière de sécurité.

Au début des années nonante, et plus particulièrement depuis le « plan de Pentecôte » du 5 juin 1990, un consensus assez large s'est dégagé dans notre pays en vue de réaliser une approche intégrée des phénomènes de sécurité.

Ce concept a évolué aujourd'hui vers une stratégie philosophique et organisationnelle, appelée « community policing », c'est-à-dire police de communauté ou encore police de proximité.

Afin de concrétiser cette stratégie tout en rationalisant l'organisation policière, la loi du 7 décembre 1998, entrée en vigueur le 1er janvier 2001, a donc créé un **service de police intégré, structuré à deux niveaux**.

La volonté du législateur était d'amener la police à recentrer ses tâches sur les relations de proximité avec la population, avec

comme objectif premier le développement d'un service personnalisé et complet au profit du citoyen, de manière à identifier et résoudre avec lui les problèmes qui le concernent.

Cette notion implique une bonne intégration du policier dans la population au service de laquelle il se trouve et dont il doit gagner la confiance. Une écoute attentive du partenaire et le souci permanent de la qualité dans le travail fourni sont de nature à y contribuer.

Dans cet esprit, il convient que l'accessibilité permanente au service de police, ainsi que sa visibilité et son aptitude à rendre compte, soient garanties.

Le texte de synthèse qui vous est présenté ici et qui se veut aussi simple que possible, constitue l'une des initiatives prises à cet égard. Nous espérons de cette manière vous éclairer à notre propos et vous informer des actions que nous menons afin de résoudre, en partenariat avec vous, les différents problèmes de sécurité qui se présentent dans notre belle région.

Nous vous souhaitons bonne lecture, en espérant que ce travail rencontre votre attente, et vous remercions de votre collaboration.

JEAN-MARIE STOCKMANS, CHEF DE CORPS DE LA ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE

## 1. La réforme des polices et ses conséquences

En 1998, dans la ligne du plan de Pentecôte de 1990 et à la suite d'une succession de problèmes de fonctionnement observés tant au sein de la police que de la justice, le monde politique décida de réformer les paysages policier et judiciaire.

En ce qui concerne la police, trois corps cohabitaient jusque là en Belgique :

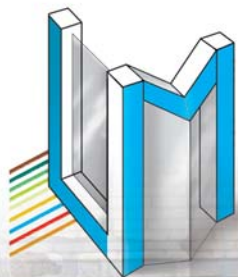
- la gendarmerie, comptant environ 19.350 personnes dont 17.500 gendarmes. Force armée à l'origine, elle fut démilitarisée en 1992 et placée principalement sous l'autorité du ministre de l'Intérieur ;
- les différentes polices communales, une par commune, agissant sous l'autorité des bourgmestres et fortes au total d'environ 20.000 personnes ;
- et la police judiciaire, regroupant un total de 1500 personnes réparties en brigades, chacune sous l'autorité directe d'un des procureurs du Roi.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2001 et de façon progressive, ces trois corps ont donc été rassemblés dans une nouvelle organisation policière. Celle-ci repose sur une structure comprenant un niveau fédéral et un niveau local, tous deux autonomes, donc sans aucun lien hiérarchique ou de subordination entre eux, et dépendant d'autorités distinctes. Et cependant, ils sont réunis fonctionnellement grâce à des mécanismes d'harmonisation, de communication ou d'intégration qui se veulent performants. Les étapes les plus significatives de cette intégration furent les suivantes :

- janvier 2001 : création de la police fédérale
- d'avril à juillet 2001 : création des collèges et conseils de police dans les zones de police pluricommunales
- juillet 2001 : nomination des chefs de corps des zones de police locale
- 1er janvier 2002 : mise en place des zones de police locale.

La hiérarchie des grades fut simplifiée, ceux-ci ne conservant plus qu'une importance fort relative : inspecteur, inspecteur principal, commissaire et commissaire divisionnaire.





**Laurent MATAGNE**

**Menuiserie en aluminium  
Châssis - Vérandas  
Verrières,...**

**FABRICANT**



42, rue Noël 1944  
6900 VERDENNE  
**084/31.56.41**

*l'Odyssée*

— Nouvelle adresse —

Librairie

rue du Commerce 22  
6900 MARCHÉ-EN-FAMENNE  
T. & F. 084/322 003

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 18h30

Conseils et expérience  
au service du client.  
▶▶▶ Service commande rapide.



*Venez découvrir nos propositions  
pour les Fêtes de fin d'année.*

Rue Porte Haute, 4 • Marche • 084/31.52.04  
Ouvert le lundi de 10h à 14h  
du mardi au samedi de 9h à 18h

Des professionnelles pour vous aider à domicile :  
Aides familiales, Gardes-malade, Aides ménagères



**OFFICE D'AIDE  
AUX FAMILLES  
LUXEMBOURGEOISES**

**A.S.B.L.**

Pour tous renseignements:

Rue de l'Ermitage, 2  
B-6950 NASSOGNE  
Tél 084/21.06.99  
084/21.12.96  
Fax 084/22.14.01

**Remboursements et conseils**

Du mardi au samedi de 9h à 11h30  
Le mercredi et vendredi de 14h à 17h

**Des services à votre service...**

Service social, pensions, médecin conseil, cabinet dentaire,...

**Des mouvements en mouvements**

Association Chrétienne des Invalides et Handicapés, Union  
Chrétienne des Pensionnés, Sésame (service accompagnement),  
Aide aux Malades,...



**Magasin espace SOLIVAL**

**location et vente de matériel  
d'aide et de soins.**

rue Saint-Laurent, 1 - Tél (084) 378 504

Lundi de 13h30 à 18h

Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Le samedi de 9h à 12h

INAMI 6.22510.36.217



**NOUVEAU ! Service diététique**

avenue de France, 6  
Tél : (084) 320 918

Mercredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Samedi de 9h à 12h.



La solidarité, c'est ma sécurité

**Siège Régional :**

avenue de France 6 - Tél : (084) 320 911

**Siège Social :**

rue Netzer, 23 - 6700 ARLON

## 2. La nouvelle structure policière

### 2.1. Le niveau fédéral

#### AU NIVEAU DE L'ÉTAT FÉDÉRAL :

Dépendant directement des ministres de l'Intérieur et de la Justice, la police fédérale constitue un seul corps pour l'entièreté du pays, est dirigée par un commissaire général (actuellement Monsieur Herman Fransen) et est composée de cinq directions générales : la police administrative, la police judiciaire, l'appui opérationnel, les ressources humaines et les ressources matérielles.

Elle remplit un rôle de police spécialisée dans certains domaines (maintien de l'ordre, police de la circulation routière, laboratoires de police scientifique,...) mais est également chargée d'appuyer, c'est-à-dire d'aider, la police locale lorsque celle-ci en manifeste le besoin.

#### AU NIVEAU DE CHAQUE ARRONDISSEMENT JUDICIAIRE :

Un Service de Coordination d'Arrondissement (SCA), chargé de fournir l'aide fédérale en personnel et en matériel demandée par la police locale et, si nécessaire, de coordonner l'action policière au niveau de l'arrondissement.

Un Service Judiciaire d'Arrondissement (SJA), auquel sont confiées des enquêtes judiciaires en matière de criminalité organisée ou qui nécessitent des moyens spécialisés.

ET POUR ÊTRE COMPLETS, signalons encore quelques autres services importants de la police fédérale :

- la police de la route, anciennement unités provinciales de circulation
- la police des chemins de fer
- l'appui canin (chiens drogues et chiens pisteurs)
- l'appui aérien (avions et hélicoptères)
- les unités spéciales, anciennement escadron spécial d'intervention (ESI)
- le DVI team (service d'identification des victimes)
- et la réserve générale, chargée de fournir un appui aux zones de police en cas de problèmes importants (catastrophes, événements importants,...).



Relevé d'empreintes

### 2.2. Le niveau local

La Belgique est divisée en 196 zones de polices qui possèdent la personnalité juridique.

Elles sont placées sous la direction d'un chef de corps, lui-même agissant sous l'autorité d'un collège de police constitué des bourgmestres des diverses communes qui constituent la zone.

Certaines compétences d'organisation et de gestion du corps de police sont également dévolues au conseil de police, composé des bourgmestres et de conseillers représentant les divers conseils communaux.

Ces zones de polices sont le résultat de la fusion des anciennes brigades de gendarmerie et des commissariats ou bureaux des polices communales.

Elles sont chargées de l'ensemble des tâches de police de base, c'est-à-dire des activités qui touchent à tous les événements et phénomènes locaux.

Dans ce cadre, elles agissent conformément aux réquisitions du bourgmestre dans sa commune pour ce qui est de la police administrative, et à celles des procureurs du Roi ou des juges d'instruction pour l'exécution des missions de police judiciaire.

Ces tâches seront détaillées plus loin lorsque nous aborderons la zone de police Famenne-Ardenne.

Remarquons cependant qu'au travers de son mode de fonctionnement, la police locale :

- recherchera la proximité du citoyen par une plus grande présence en rue, une meilleure visibilité et davantage de contacts avec la population ;
- s'efforcera d'être « proactive » en recherchant les causes des problèmes ou en les détectant avant qu'ils ne deviennent incontrôlables ;
- travaillera en partenariat avec d'autres organismes ;
- recherchera la qualité dans son travail en essayant par exemple de répondre à certains standards de qualité ;
- sera décentralisée par le maintien d'un poste au moins dans chaque commune ;
- sera déconcentrée en faisant participer chaque policier au processus décisionnel ;
- sera déspecialisée en recherchant la polyvalence afin d'éviter les spécialisations, sources de cloisonnements ;
- s'astreindra à rendre compte aux instances démocratiques et à la population, et donc à être contrôlée, ce qui implique aussi pour chaque policier l'obligation de justifier ou d'expliquer son action.

Votre Concessionnaire



# ALLART Motor

La Transparence Automobile

M A R C H E - E N - F A M E N N E



Avenue de France • Rond-Point de la Pirire  
M A R C H E - 084/31 17 08

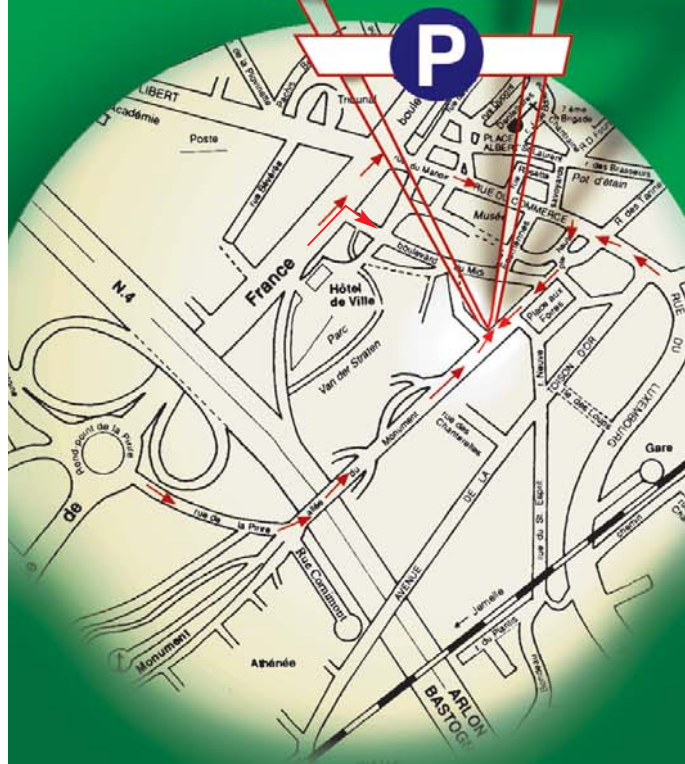
# Au cœur de la ville 2 supermarchés

Alimentation  
Spécialiste du frais  
Textile  
Tout pour le bricolage

**super**  
*partner* GB

**BRICO**

PLACE AUX FOIRES  
AVENUE DU MONUMENT 1



**SUPER GB PARTNER:**  
**084/31.30.76**

**BRICO GB: 084/31.37.37**

## CENTRE ESSO SUD BEAUDOINT-LINCÉ



*La ponctualité et la qualité du service*

*Promesses tenues*

■ Chaussée de Liège, 13 • MARCHE • 084/31.19.17

PRÈS DE CHEZ VOUS !

### 3. Le concept de « police intégrée, structurée à deux niveaux »

Avec la philosophie de la police de proximité, ce nouveau concept est l'un des plus importants introduit par la réforme des polices.

Les deux niveaux de police (fédéral et local), bien qu'étant autonomes et dépendant d'autorités distinctes, sont tenus de s'aider dans leurs tâches respectives afin de réaliser une action intégrée où chaque service de police travaille en partenariat avec l'autre dans un but commun : la lutte contre l'insécurité.

Concrètement, cela signifie :

- pour le niveau local, la collaboration entre zones de polices différentes, entre zones de police et police fédérale et entre zones de police et ministères fédéraux ;
- pour le niveau fédéral, la présence des bourgmestres dans les organismes clés (conseil consultatif des bourgmestres par exemple) et la présence de policiers locaux dans les directions de la police fédérale et dans des services mixtes de coordination.



De plus, cette intégration permet le passage d'un service de police vers un autre, selon certaines conditions bien entendu. En effet les grades et les statuts sont identiques, la formation harmonisée, la gestion des informations est commune, ... Ceci permettra à terme un brassage de personnel et de culture, gage d'une bonne collaboration sans arrière pensée.

### 4. La police locale à Marche-en-Famenne

La zone Famenne-Ardenne regroupe les douze communes de l'arrondissement judiciaire dont Marche est le chef-lieu. Citons dans l'ordre alphabétique : Durbuy, Erezée, Gouvy, Houffalize, Hotton, La Roche-en-Ardenne, Manhay, Marche-en-Famenne, Nassogne, Rendeux, Tenneville et Vielsalm.

C'est la plus étendue du pays puisqu'elle couvre 1426 kilomètres carrés où résident 67.000 habitants.

Comme dit plus haut, les autorités compétentes en matière d'organisation et de gestion du corps de police locale sont d'une part le collège de police et d'autre part le conseil de police.

Le conseil de police est constitué des 12 bourgmestres et de 19 conseillers communaux, issus de chaque commune de la zone, désignés au sein de chaque conseil à la proportionnelle du nombre d'habitants. Il est en quelque sorte le pendant du conseil communal de la commune au niveau du corps de police.

Le collège de police est composé des douze bourgmestres des communes de la zone. Il est un peu l'équivalent du collège des bourgmestre et échevins.

Bien qu'il fonctionne de manière collégiale, il désigne en son sein un président qui présidera à la fois le collège et le conseil de police.

C'est pour l'instant Monsieur André BOUCHAT, bourgmestre de Marche-en-Famenne.

Quant au chef de corps, c'est un officier supérieur de police désigné à son emploi par le Roi pour un terme de cinq ans, renouvelable une fois, selon le principe des mandats de la fonction publique. Il s'agit de Jean-Marie STOCKMANS, en fonction depuis juillet 2001.

Actuellement, le corps de police compte 154 policiers et 12 membres du cadre administratif (personnel non policier).

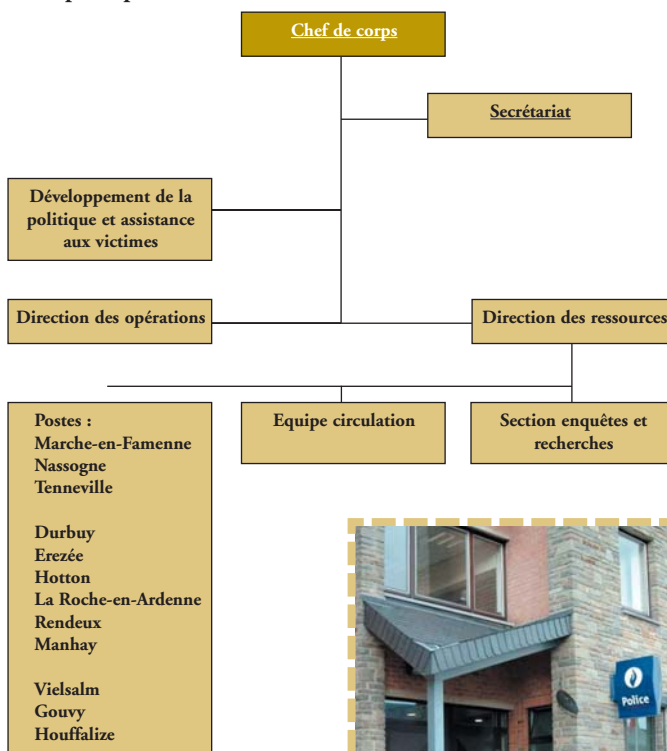
Ce personnel est amené à exercer ses fonctions sur l'ensemble du territoire de la zone mais pour des raisons pratiques évidentes, compte tenu notamment des distances importantes à parcourir, il a été réparti dans douze implantations ou postes, soit un par commune. Le siège central de la zone se trouve à Marche-en-Famenne, rue Notre-Dame de Grâces, 105.

Au sein de chaque poste, on trouve à la fois des policiers plus spécialement affectés au travail de quartier et d'autres dits « d'intervention », c'est-à-dire chargés nuit et jour des tâches urgentes d'assistance au citoyen.

Sur tout le territoire de la zone en effet, trois services d'urgence sont organisés 24 heures sur 24, du premier janvier au trente et un décembre.

Les différents postes sont accessibles au public les jours ouvrables et selon un horaire adapté. Seul le poste de Marche dispose dans ses locaux d'un service permanent d'accueil ouvert 24 heures sur 24.

**Vous trouverez ci-dessous un aperçu de l'organigramme du corps de police.**



## 5. Les différents services de votre zone de police et leurs tâches respectives

### 5.1. La direction

La direction de la zone de police est articulée de la manière suivante :

5.1.1. LE CHEF DE CORPS : assume la responsabilité de la direction, de l'organisation, de la répartition des tâches et de l'exécution de la gestion du corps. Il est assisté de plusieurs services de direction.

5.1.2. LA DIRECTION DES OPERATIONS : prend en charge :

- la gestion journalière des opérations urgentes et programmées ;
- la coordination du travail des agents de quartier ;
- la distribution et le suivi des devoirs judiciaires ;
- le contrôle des procès-verbaux ;
- la planification de l'engagement du personnel dans les opérations de police et les services de permanence ;
- l'élaboration de directives opérationnelles ;
- la gestion du registre central des armes.

5.1.3. LA DIRECTION DES RESSOURCES (humaines et matérielles) : est chargée :

- de la gestion du personnel de la zone ;
- du recrutement ;
- de la gestion des budgets ;
- du traitement des accidents de travail et problèmes médicaux ;
- de la gestion du matériel (achat, réparation, entretien).

5.1.4. LE DÉVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE ET L'ASSISTANCE AUX VICTIMES : assure :

- le suivi du développement de la politique de la zone ;
- la recherche de l'amélioration du service ;
- le suivi de la formation du personnel ;
- la coordination de l'assistance policière aux victimes par Madame Stéphanie Noël (licenciée en psychologie), voir photo ci-contre ;
- la conception et le suivi des mesures de prévention ;
- le bon fonctionnement de la communication interne et externe.



► Mme Stéphanie Noël

### 5.2. La section d'enquêtes et de recherches :

Effectue les enquêtes axées sur le domaine judiciaire (actes de violences contre les personnes, faits de drogue, de mœurs, criminalité contre les biens, délits financiers, ...), par du personnel généralement revêtu d'habits civils, sur l'ensemble de la zone de police.

### 5.3. L'équipe circulation :

Sera mise en place au premier janvier 2005. Forte d'un inspecteur principal et de deux inspecteurs, elle sera chargée par priorité des missions afférentes à la sécurité routière : contrôles de vitesse, patrouilles à moto, escortes motocyclistes, contrôles routiers spécifiques,...

### 5.4. Les postes de police :

Comme dit précédemment, un poste de police est implanté dans chaque commune. Ces postes sont composés d'un nombre variable de policiers (en fonction du nombre d'habitants dans la commune).

Dans chaque poste, se trouvent à la fois des policiers chargés de l'intervention et d'autres prévus pour le travail de quartier. Le tout est placé sous la direction d'un chef de poste.

Le policier dit d'intervention, travaille par pauses et est chargé, entre autres :

- des problèmes de sécurité urgents (gestion et constat des faits graves ou non comme des agressions, des accidents de la circulation, des différends entre voisins, ...)
- des opérations de contrôle de toute nature ;
- des renforts à fournir à l'extérieur de la zone de police (match de football à risque, manifestations, ...) ;
- du service d'ordre au tribunal ;
- ...

Tandis que les agents de quartier s'occupent plutôt :

- des tâches policières moins urgentes ;
- des contacts avec les citoyens ;
- de l'accueil du citoyen dans le poste ;
- de la prévention et de la résolution de petits problèmes naissants ;
- du respect des règlements communaux ;
- ...

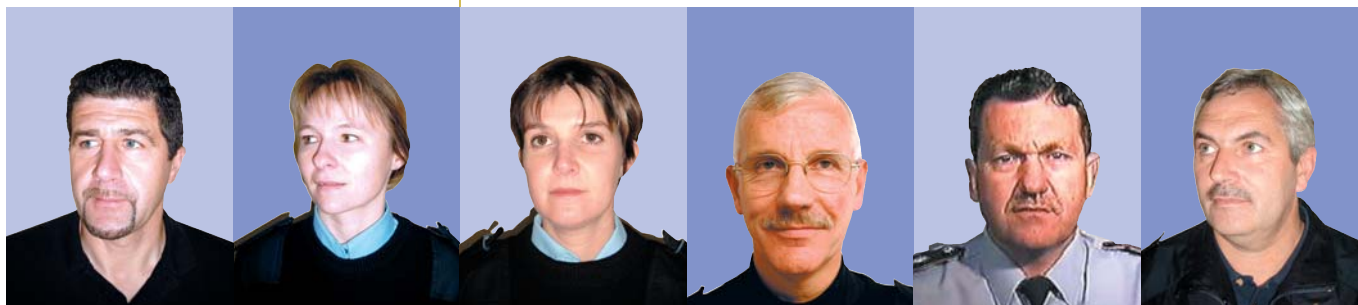


► Claude Vigneron,  
Commissaire,  
Responsable du secteur  
couvrant la commune  
de Marche-en-Famenne

## 6. Vos agents de quartier

Le poste de police situé rue Notre-Dame de Grâce à Marche, compte actuellement six agents de quartier, travaillant prioritairement sur le territoire de la commune de Marche-en-Famenne.

Vous trouverez ci-dessous leur affectation en fonction des villages.



Marche-en-Famenne :  
Inspecteur Pol LEEMANS,  
téléphone : 084.310.375

Aye et Humain :  
Inspecteur Fabienne  
Marchal,  
téléphone : 084.310.374

Marloie et Waha :  
Inspecteur Delphine  
Delbrouck,  
téléphone : 084.310.374

On et Hargimont :  
Inspecteur Alex Kayl,  
Téléphone : 084.310.375

Roy, Lignières et  
Grimbiermont :  
Inspecteur Georges  
Wuilmet,  
Téléphone : 084.310.378

Champlon, Verdenne et  
Holloigne :  
Inspecteur Noël Remy,  
Téléphone : 084.310.378

Ces policiers peuvent être contactés les jours ouvrables entre 8 et 12 et entre 13 et 17 heures. Ils sont bien entendu souvent à l'extérieur du poste de police, mais votre appel téléphonique sera pris en compte par un planton qui relatera votre demande.

## 7. Les moyens et matériels

La zone de police devrait se voir transférer à court terme dans les onze bâtiments de l'ancienne gendarmerie. Les bâtiments des polices communales ont été conservés par les communes.

La zone de police a aussi repris les véhicules des deux anciens corps. Actuellement nous comptons :

- 22 camionnettes ;
- 2 jeeps ;
- 34 voitures ;
- 2 motos ;
- et 2 cyclomoteurs.

Parmi d'autres moyens significatifs signalons 3 radars, dont 2 préventifs, et 3 appareils de contrôle de la vitesse des cyclomoteurs.

Le personnel de la zone de police est rémunéré à la fois grâce à des dotations versées par les douze communes de la zone selon une clé de répartition mathématique,

à raison d'un tiers du budget, et par plusieurs subventions de l'état fédéral pour les deux tiers restants.

Un comptable spécial, actuellement Monsieur Guy GOFFIN, receveur communal de Marche, gère la comptabilité de la zone et opère les divers paiements nécessaires à son fonctionnement.

## 8. Les plans d'actions

Bien que les policiers combattent la criminalité sous toutes ses formes, certaines infractions sont plus courantes chez nous (vols dans les habitations) et d'autres quasi inexistantes (aucun car-jacking ni en 2003 ni en 2004). De plus, certains citoyens peuvent percevoir davantage que d'autres un sentiment d'insécurité.

Il est donc tenu compte de ces paramètres dans l'élaboration d'une politique de lutte contre l'insécurité. Tous les quatre ans, le chef de corps de la police est tenu de présenter aux ministres de l'Intérieur et de la Justice, un plan zonal de sécurité. Ce document, élaboré à l'issue de travaux d'un conseil zonal de sécurité qui réunit les bourgmestres, le procureur du Roi et les chefs de police, vise à mettre en œuvre un plan de bataille afin de lutter plus particulièrement contre certains problèmes de sécurité.

Pour la période allant de 2005 à 2008, la zone de police luttera donc de manière plus élaborée et plus constante, sans bien sûr négliger pour autant les autres formes de criminalité, contre :

- les vols dans les habitations,
- les problèmes de sécurité routière,
- la drogue,
- et les incivilités (vandalisme, dépôts clandestins d'immondices, bruit,...).

Chacune de ces quatre matières sera abordée par l'élaboration de plans qui déboucheront sur des actions concrètes sur le terrain.

Voici un aperçu des activités concernant les plans d'actions prévus en 2005 :

- pour la sécurité routière : contrôles radars et contrôles routiers surtout sur les routes identifiées comme étant « à risques » ;
- pour les vols dans les habitations : conseils de sécurité au domicile des demandeurs, articles de prévention dans les journaux, patrouilles à proximité des zones à risques ;
- pour la drogue : patrouilles aux alentours des lieux de rassemblement des jeunes, contrôles routiers, contrôles des cafés et des lieux de festivités ;
- pour les incivilités : ce projet reste encore à développer car un changement important de législation est en cours.

## 9. Comment pratiquer en cas de recours à la police ?

Si vous estimez qu'il y a urgence, vous composez le 101. Vous serez mis en communication avec le service de permanence téléphonique de la police fédérale qui, après examen de votre demande, la relaiera vers une équipe d'intervention de la zone de police ou vous conseillera une autre solution afin de régler votre problème.

Si vous estimez que la situation ne presse pas, vous avez deux possibilités :

- soit vous vous rendez au poste de police situé rue Notre-Dame de Grâce, 105, à MARCHE, service ouvert en tout temps ;
- soit vous prenez contact avec votre agent de quartier pendant les heures d'ouverture de bureau (entre 8 et 12 heures et de 13 à 17 heures les jours ouvrables).



### Conclusion

**La police est là pour contribuer à la résolution de vos problèmes de sécurité et pour vous assister.**

La réforme des polices vise à augmenter la qualité de ce service rendu à la population. Le personnel de la zone de police, aidé en cela par la police fédérale, s'efforce d'améliorer sa réponse en ce domaine et sa présence sur le terrain. Tout n'est cependant pas parfait et nous remettons chaque jour le travail sur le métier afin de vous donner satisfaction.

Mais la bonne volonté ne suffit pas. C'est aussi une question de moyens disponibles, comme le nombre de policiers, leur formation, leurs multiples missions, les limites découlant de la réglementation du travail, la législation, les budgets disponibles ou les matériels de toute sorte. En d'autres termes, notre action sera sans doute toujours limitée et notre réponse ne sera pas nécessairement toujours conforme aux souhaits de tous les citoyens.

Pour l'heure, constatons sans arrière-pensée les efforts fournis par la police intégrée et les résultats qu'elle engrange. Et apprécions qu'il fasse bon vivre dans notre région, même si des progrès sensibles peuvent encore être accomplis.

N'hésitez pas à nous faire part de votre avis soit sur notre action au quotidien, soit sur cette présentation qui, sans être ni exhaustive ni détaillée, vise cependant à vous informer utilement.

Notre souhait le plus cher est de contribuer chaque jour mieux et davantage à vous garantir ce droit à la sécurité.

Sachons cependant que cet objectif ambitieux ne pourra être approché qu'avec la collaboration de tous : qu'ils soient policiers, magistrats, législateur, édiles communaux, intervenants sociaux certes, mais aussi avec celle de chacun d'entre nous en tant que citoyen responsable et partenaire actif de sécurité !

A l'approche de la nouvelle année, je profite de l'occasion qui m'est offerte pour vous présenter, au nom des policiers et membres du personnel administratif de la zone Famenne-Ardenne, nos vœux les meilleurs de bonheur, santé et prospérité. Que 2005 vous apporte paix et tranquillité au sein de votre belle commune.

Au plaisir de vous rencontrer,

LE CHEF DE CORPS DE LA ZONE DE POLICE FAMENNE-ARDENNE

### Cérémonies des

Noces d'Or

*Trente-quatre couples étaient conviés cette année aux deux cérémonies des 18 juin et 3 septembre.*

*Cela s'est passé au Quartier Latin en présence des membres du collège et des conseillers communaux ; le tout dans la bonne humeur grâce aussi à maître Roulive, un humoriste très en phase avec son public.*

Voici les noms des couples conviés :

*Pour 60 ans de mariage :*

Monsieur et Madame DUVERGER-ARNOULD de On  
Monsieur et Madame MAK-DE SCHEPPER de Marche  
Monsieur et Madame FABRY-LAMBERT de Lignièrès

*Pour 50 ans de mariage :*

Monsieur et Madame ARENDT-DAOUST de Marche  
Monsieur et Madame BEBLIR-GRAND'RY de Aye  
Monsieur et Madame DRICO-BONIVER de Marche  
Monsieur et Madame FORGEUR-NICOLAS de Marche  
Monsieur et Madame GASPARD-DESSART de Marche  
Monsieur et Madame GEORGIN-HANKARD de Marche  
Monsieur et Madame MICHEL-DERNIVOY de Marche  
Monsieur et Madame PERIN-LECHIEN de Marche  
Monsieur et Madame RENARD-PERET de Humain  
Monsieur et Madame STREIGNARD-HENROTIN de On  
Monsieur et Madame TATON-COLLIN de Marche  
Monsieur et Madame THIERY-SCHOOLS de Marche

Monsieur et Madame TREMBLOY-DEMELENNE de Marche  
Monsieur et Madame VERPLAETSE-LAMOLINE de Marche  
Monsieur et Madame WIDART-COUCLET de Aye  
Monsieur et Madame BEURLET-DEJET de Roy  
Monsieur et Madame CASTAGNE-FERY de Grimbièmont  
Monsieur et Madame DEMELENNE-ALOMENE de Marche  
Monsieur et Madame DODRIMONT-DEMELENNE de Marche  
Monsieur et Madame DUCACHET-ADAM de On  
Monsieur et Madame KINKIN-BRASSEUR de Marloie  
Monsieur et Madame LAFFINEUR-LECHARLIER de Marche  
Monsieur et Madame LALOUX-KINET de Marche  
Monsieur et Madame MARTIN-GERARD de Marloie  
Monsieur et Madame MONIN-JUSSERET de Marloie  
Monsieur et Madame MOUSNY-PONCELET de Marche  
Monsieur et Madame PICQUARD-JACQUES de On  
Monsieur et Madame PONCIN-THOMAS de Hargimont  
Monsieur et Madame ROLAND-DE WORM de Marche



## Remise de décorations

Le 9 octobre dernier, le collège des bourgmestre et échevins a remis médailles et diplômes à 12 membres du personnel communal. Étaient concernés pour les distinctions dans les ordres nationaux:

▷ **Jean-Paul LECARTE**, SECRÉTAIRE COMMUNAL : CHEVALIER DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II

▷ **Philippe PERET**, ARCHITECTE DE LA VILLE : PALME D'ARGENT DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **Suzanne LEMBREE**, SECRÉTAIRE DU BOURGMESTRE : MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II ET MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **Carmen BAUVIR**, CHEF ADMINISTRATIF ÉTAT-CIVIL/POPULATION : MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II

▷ **Ludovic GOBLET**, SOUS-CHEF DE BUREAU DU SERVICE PENSIONS, PERSONNES HANDICAPÉES ET PASSEPORTS : MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II ET MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **Marie-Christine GASPARD**, SOUS-CHEF DE BUREAU POPULATION : MÉDAILLE D'OR DE L'ORDRE DE LÉOPOLD II

▷ **Thierry HUET**, COMMANDANT DU SERVICE INCENDIE : PALMES D'OR DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **Christian HERBEAUX**, SAPEUR POMPIER : MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **Jean LAMOLINE**, CAPORAL SAPEUR-POMPIER : MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **René DESTREE**, SAPEUR-POMPIER : MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **Jacques ZORNIOTTI**, CAPORAL SAPEUR-POMPIER : MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ORDRE DE LA COURONNE

▷ **Albert BREULET**, SAPEUR-POMPIER : MÉDAILLE D'ARGENT DE L'ORDRE DE LA COURONNE

En outre, **Jean LAMOLINE** et **Thierry HUET** se sont vu remettre des distinctions dans les ordres civiques : MÉDAILLE DE 1<sup>RE</sup> CLASSE POUR LE PREMIER, CROIX CIVIQUE DE 2<sup>ME</sup> CLASSE POUR LE SECOND.

## A propos de la question des chats errants ...



# B.C. nOuvellEs

COMME LES HABITANTS DE LA COMMUNE DE MARCHE EN ONT ÉTÉ INFORMÉS DEPUIS LE 15 AOÛT, LE GRIMM (GROUPE D'INTÉRÊT POUR LE MILIEU MARCHOIS ASBL, OU COMMISSION COMMUNALE POUR L'ENVIRONNEMENT) A ÉTÉ CHARGÉ DE CONTRÔLER LA POPULATION DE CHATS ERRANTS SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL. C'EST POUR CETTE RAISON QUE LES RESPONSABLES DE CETTE ASBL ONT ÉTÉ MIS SUR LA SELLETTE PAR PLUSIEURS ADMINISTRÉS SOUCIEUX DU BIEN-ÊTRE DE NOS COMPAGNONS À QUATRE PATTES. VOICI UN RÉSUMÉ DES QUESTIONS ET DES RÉPONSES QUI NOUS SONT PARVENUES À CE SUJET.

### Question : Le GRIMM n'aime-t-il pas les chats ?

Réponse : Si, plusieurs de nos membres en ont chez eux, parfaitement intégrés à leur foyer. Pour autant, ils savent que bien s'occuper d'un chat prend du temps, de l'énergie et de l'argent et combien leur reproduction incontrôlée peut faire de tort à leur environnement.

### Q : Alors, comment tenez-vous compte du bien-être animal au cours de cette opération ?

R : Nous y restons constamment attentifs. D'abord, les chats capturés restent peu de temps dans les cages. Dès qu'un riverain d'une campagne en cours constate qu'un chat est attrapé, il nous téléphone pour nous le faire savoir. En outre, nous passons systématiquement deux fois par jour pour relever les trappes. Les animaux identifiés sont relâchés immédiatement.

Les autres sont transférés chez les vétérinaires de garde, ils sont traités avec douceur et prudence et ce sont ces vétérinaires qui décident de leur avenir. S'ils sont malades, blessés, handicapés ou dangereux, ils sont euthanasiés avec des calmants. S'ils sont en bonne santé, ils sont stérilisés et remis en liberté là où on les a capturés.

Nous constatons d'ailleurs que la plupart de ces animaux sont en bien mauvaise santé et que les abandonner dans cet état dans la nature est inhumain : blessures, membres estropiés, maladies de la peau, de la gueule, des poumons, des oreilles sont très fréquents chez ces animaux redevenus sauvages. Pour beaucoup d'entre eux, la survie n'est que souffrance.

### Q : Vous parlez souvent de l'effet de ces chats sur l'environnement, que voulez-vous dire ?

R : Il est établi selon les sources des sociétés ornithologiques (qui s'occupent des oiseaux, comme AVES), et de la DNF (anciennement les Eaux et Forêts)

qu'un chat blesse ou tue trois petites proies par jour, oiseaux, batraciens, écureuils, etc ... soit un millier par an. Peut-on mettre en balance le bien-être d'un seul chat et celui d'un millier de petits animaux sauvages par an ?

A la raréfaction d'espèces fragiles et bien utiles à l'équilibre naturel (bergeronnettes, rouges-gorges, mésanges, écureuils, grenouilles, tritons, ...), il faut ajouter les souillures et les chapardages dans les maisons. Il est pénible d'organiser un barbecue ou de tenir un potager dans un quartier ou un village surpeuplé de chats.

Enfin, ils peuvent transmettre diverses affections aux personnes non averties comme les enfants. Ils sont fréquemment porteurs de gale, de teigne, de toxoplasmose (qui peut provoquer des malformations chez les fœtus) ... et de maladies dangereuses pour les chats domestiques. Autant un chat domestique est soigné à l'apparition du moindre bobo, autant un chat errant est porteur de maladies infectieuses.

Enfin, ces animaux habituellement sociables redeviennent farouches dans la nature, car c'est une condition de leur survie. Ils se défendent donc violemment contre les contacts avec les humains et leurs coups de griffes ont souvent des conséquences sérieuses comme la maladie de la griffe de chat (inflammation des ganglions lymphatiques, etc ...).

### Q : Quelle collaboration attendez-vous de la population ?

R : D'abord nous faire confiance. Le GRIMM est un mouvement pluraliste où agissent des bénévoles de toutes compétences en faveur de l'environnement. En outre, nous travaillons avec l'aide et les conseils de l'ASBL « Chiens Perdus sans Collier » qui s'occupe du refuge de Marche, avec ceux des vétérinaires du rôle de garde de Marche, avec ceux de la DNF ... pour éviter les faux pas.

Et nous sommes toujours en attente de nouvelles bonnes volontés. Tous peuvent participer à nos actions et vérifier leurs effets. Ensuite jouer le jeu : ne pas saboter nos opérations en relâchant des animaux capturés, en semant des aliments dans la nature, ... Enfin, comprendre et apprendre. Sur les Hys, la population de chats avait déjà décliné avant notre intervention parce qu'on avait parlé dans les médias du problème de la zone Natura 2000 toute proche. Dès ce moment, les abandons de chats dans le quartier ont diminué spontanément. Des habitants et des villégiateurs ont cessé de relâcher les nichées dont ils ne voulaient plus, mais qu'ils n'avaient pas le cœur de supprimer non plus. Il faut donc cesser de relâcher des chatons qui ne pourront que survivre misérablement pendant quelques mois ou quelques années en faisant du tort autour d'eux.

**Q :** Quels sont vos résultats jusqu'à présent ?

**R :** L'opération « chats » a duré environ trois semaines, puis a été interrompue pour des raisons d'organisation. Nous avons capturé treize chats dont dix ont été euthanasiés (des épidémies de coryza et de gale affectent ces groupes, d'autres boient, etc ...) et trois ont été stérilisés et relâchés.

Par ailleurs, tous les participants à l'opération ont ramené des puces chez eux. C'est un effet secondaire inattendu de l'opération ! Nous avons commencé la troisième campagne en novembre.

**Q :** Pourquoi relâchez-vous des animaux stérilisés ?

**R :** Parce que notre but n'est pas de supprimer tous les chats errants de la nature. Il faut des prédateurs pour maintenir un équilibre écologique. En outre, nous avons à cœur l'intérêt de tous les animaux sauvages et nous ne désirons pas éliminer des animaux heureux et en bonne santé.

Enfin, il est démontré que si tous les individus d'une espèce sont évacués d'un territoire, il se produit un effet rebond et la démographie explose l'année suivante. D'un autre côté, il faut gérer leur reproduction, sinon autant ne rien faire. Cette gestion est un travail à très long terme, qui ne se terminera peut-être jamais, mais sera de moins en moins abondant au fur et à mesure de notre régulation et de la collaboration de la population.

**Comment procéder si des chats errants vivent en surnombre dans votre village ou votre quartier ?**

Il faut envoyer une lettre, de préférence signée par plusieurs riverains, au Collège des Bourgmestre et Echevins ou au GRIMM, 36g avenue Victor Libert à Marche en signalant le territoire concerné et le nombre de chats errants estimé. S'il y a lieu, nous apporterons une trappe sur place et le ou les demandeurs seront chargés de la surveillance de la trappe et d'avertir les bénévoles sur leur GSM à chaque capture afin d'éviter qu'elle dure trop longtemps.



Maison de M<sup>me</sup> Simon de Champlon

## La nature au fond du jardin : ... les abris dans nos villages

Grâce à l'aide des Compagnons Bâtisseurs, au soutien du Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Marche et aux conseils de la DNF, le GRIMM vous propose de disposer d'aires de repos en pleine campagne marchoise.

### Quand ?

Quand vous le désirez, pour une promenade familiale, un pique-nique, un barbecue entre amis, un anniversaire ...

### Où ?

Actuellement trois abris sont disponibles, au Hourlet al Cour de Verdenne (entrée du village), à l'entrée du chemin de Clincheigneux à Waha, près du Vieux Marbre à Aye (le long du chemin de Aye à Humain). Si on y joint le barbecue créé par l'ASBL Fond des Vaulx, la population dispose déjà d'un beau réseau de refuges pour agrémenter des promenades apéritives ou digestives.

### Qu'est-ce ?

Ces abris sont pourvus de bancs intérieurs (pour huit à dix personnes), extérieurs (pour seize personnes) et d'une petite aire à feu. Les sites ont été choisis le long de promenades balisées par le Syndicat d'Initiative, si possible accessibles à des personnes moins valides (surtout à Waha) et offrent des panoramas remarquables. Ils sont situés sur des terrains communaux et il est possible de se détendre à l'aise à proximité immédiate. Le bois du Hourlet est accessible au public, la petite esplanade de Aye aussi. A Waha, les chemins de terre offrent des possibilités de promenade à l'infini.

### Comment ?

Gratuitement. Nous demandons simplement de laisser les lieux dans le meilleur état possible.

Les utilisateurs doivent emporter leurs déchets. En effet, l'expérience nous a enseigné que là où on trouve des poubelles, on trouve très vite des dépôts sauvages.

L'usage des aires de repos s'effectue sous la seule responsabilité des usagers et il faut évidemment respecter le Code Forestier, les consignes de respect de la nature, etc ... comme en tout lieu public.

### Pourquoi ?

Parce que le GRIMM considère que la nature ne doit être ni une poubelle, ni un musée. Tous les amoureux de la Famenne et de l'Ardenne doivent pouvoir les visiter à loisir, que ce soit pour la détente, le sport ou l'étude ... ou la cueillette des champignons. Il faut simplement que, ce faisant, personne ne dégrade des sites où l'on



Maison de M<sup>me</sup> Chenoix de Hollogne

aura d'autant plus de plaisir à revenir. Notre but final est de faire découvrir ou redécouvrir à nos concitoyens la beauté de nos paysages et le grand intérêt de les protéger. Pendant quelques heures, quittez vos cocons et venez voir « en vrai » ces forêts et ces champs que vous admirez à la télévision.

### Et l'avenir ?

Hé bien, précisément, nous avons besoin de bénévoles qualifiés ou non. Il nous reste encore des projets à Jemeppe, à Grimbiémont, à Roy, à Humain, autour de la chapelle Sainte Barbe près de la Campagnette, .... Ce sont parfois des aires de repos similaires, parfois des bancs et des tables en pierre, etc ... et nous comptons beaucoup sur les Compagnons Bâtisseurs qui nous viennent de tous les coins de la planète chaque année mais aussi sur les habitants de la commune pour participer à ces chantiers. Des parcelles refuges pour les espèces sauvages doivent être gérées, des ruisseaux doivent être aménagés, les projets sont nombreux et nous entamons seulement la besogne.

Il serait vraiment anormal de voir des jeunes Japonais, Tchèques, Espagnols, Canadiens, Allemands, Français et autres participer à la gestion de notre environnement dont nous, les gens du coin, nous désintéresserions bêtement.

### Contact :

GRIMM ASBL c/o Roxane Carlier, avenue Victor Libert 36g, à 6900 - Marche  
Téléphone : 084/32 70 37 le matin ;  
Email : [grimm@marche.be](mailto:grimm@marche.be)

### Marche, Commune verte et fleurie

Il y a eu plus de 150 inscrits au concours « Marche, Commune verte et fleurie » organisé par le RSI.

Les deux premiers prix reviennent ex-aequo à Jean-Claude CHENOIX de Hollogne et Paulette SIMON de Champlon.

Voici les noms des 8 suivants : Claude RUELLE de On, Jacques HENRY de Verdenne, André COLLIGNON de On, Jacques SOROGÉ de On, Christian VINCART de On, Léon LESCEUX de Hollogne, Oliva WERNER de Hargimont, Eric DELBROUK de On.

24 maisons se sont classées avec 90% et plus. Le village de On s'est particulièrement distingué par le nombre de participants et les résultats.

Le jury a signalé une belle progression en qualité due à une plus grande variété de fleurs..

## SOLIDARITE EN MARCHÉ ASBL

Collecte à domicile des déchets recyclables à destination du parc à conteneurs.

Sont concernées les personnes de la commune

- âgées d'au moins 65 ans vivant seules ou en couple
- handicapées au moins à 66 % ou reconnues invalides par la Mutuelle et vivant seules



ou deux enfants maximum. Depuis cette année, nous avons la possibilité de rembourser les frais de déplacements.

Pour toutes informations, contactez nous à :  
Mic-Ados, 21 rue des Brasseurs, 6900 Marche:  
084/31 19 31

Renseignements et introduction d'une demande, téléphonez au 084/37.87.57 ou passez au bureau, Place Toucrée 4 à Marche, les lundi, mercredi et vendredi entre 9h et 11 h30  
Une visite à domicile est possible sur demande.



Association Sans But Lucratif

## DE CHOSES ET D'AUTRES MAGASIN DE SECONDE MAIN

Dépôt et vente de vêtements en bon état.

Repassage - Nettoyage à sec (ECOSEC).

Chaussée de Rochefort, 123 à MARLOIE, Tél.: 084/37.87.87

Du lundi au vendredi, de 9h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h45.

## APPEL A BENEVOLES POUR DEUX PROJETS DE MIC-ADOS

**1. LA BOUGEOTTE** est un service destiné aux parents et à leurs jeunes enfants. Ce service comprend :

- un réseau de baby-sitting plus accessible pour les familles vivant des difficultés financières (région Marche et Hotton)
- l'Espace " Parents et bébés Bougeotte : un espace de rencontre pour les parents et leurs enfants (à Hotton)

Mic-Ados recherche pour ce service des BENEVOLES :

- de 18 à 65 ans, appréciant le contact avec les enfants et ayant des disponibilités en journée, en semaine, en soirée, les we, ...pour faire des baby-sittings (contre dédommagement)
- adultes souhaitant s'investir dans l'espace de rencontre qui a lieu les mardis à Hotton (contacter Marie Pirotte au Miroir Vagabond 084 31 19 46)

Si ce projet vous intéresse d'une façon ou d'une autre, s'il vous donne la Bougeotte, n'hésitez pas à contacter Marie-Laure Thiry à : MIC-ADOS 21 rue des Brasseurs 6900 Marche : 084/311931

**2. L'ÉCOLE DES DEVOIRS COUP D'POUCE** de Mic-Ados, développée depuis 2001, est de plus en plus fréquentée par les jeunes et les enfants.

Nous recherchons donc des personnes-ressources bénévoles afin de soutenir ces élèves dans leurs difficultés scolaires. Si vous êtes intéressés et disponibles, vous pouvez soit venir nous rejoindre à Mic-Ados, soit accueillir chez vous un

## LE SERVICE CORDINATION ENFANCE/JEUNESSE COMMUNIQUE :

### 1. ASBL " ESPACES PARENTS-ENFANTS " - CONGÉ DE NOËL

L'asbl "Espaces Parents-Enfants " ouvrira ses portes du 27 décembre 2004 au 7 janvier 2005 pour proposer aux enfants âgés de 3 à 12 ans des moments de détente, de jeux et de bricolage tout en respectant leurs besoins (repos et collation). Les enfants sont répartis par tranche d'âges (3-5 ans / 6-8 ans / 9-12ans) et encadrés par une équipe de professionnels qui leur proposera de vivre un projet étalé sur deux semaines. Les enfants peuvent arriver le matin de 7h30 à 9h00 et repartir le soir entre 16h00 et 17h30.

Renseignements et inscriptions : 084/32 69 85- 86- 90

### 2. OPÉRATION ARC-EN-CIEL

Dans le courant du mois de mars ( les 12 et 13), une vaste action de solidarité est lancée partout en Communauté française. L'objectif est de récolter des vivres non périssables. Les tonnes de nourriture récoltées sont ensuite distribuées à de nombreuses associations afin que celles-ci puissent organiser des vacances pour des jeunes qui en ont peu ou pas du tout. Si vous aussi, vous souhaitez consacrer un peu de votre temps, contactez-nous : des nouvelles forces vives sont toujours les bienvenues !

### 3. NOUVELLES ACTIVITÉS DE PSYCHOMOTRICITÉ

Une salle sera bientôt aménagée et sécurisée au complexe Saint-François afin de proposer des séances de psychomotricité " relationnelle ". Ces séances seront organisées à partir de janvier 2005 pour les enfants âgés de 3 à 6 ans. D'autres informations pratiques (horaires et prix) restent encore à préciser. La population sera tenue informée du début des séances par le biais d'une publicité distribuée dans les écoles fondamentales mais aussi par les sites de la Ville de Marche (<http://www.marche.be>) et de la Coordination Enfance-Jeunesse (<http://www.enfance.marche.be>).

Renseignements : 084/32 69 86 - 90

### 4. COMME NOUS, VOUS AIMEZ VIVRE AVEC LES ENFANTS ?

Vous recherchez une activité professionnelle, épanouissante, rémunérée et vous donnant droit à un statut ?

### DEVENEZ ACCUEILLANTE D'ENFANTS A DOMICILE (0 / 3 ans)

Un maillon éducatif essentiel

Les bonnes raisons :

Une activité diversifiée et ludique, une gestion personnelle de votre temps, une valorisation sociale, un travail à domicile, un encadrement social et administratif, un service qui vous accompagne (matériel, jeux, formation,...)

Renseignements : Service d'accueillantes d'enfants conventionnées " Les Coccinelles " 084/32.69.80 - [gardiennes@marche.be](mailto:gardiennes@marche.be)

## Atelier d'art - Daujeumont Maryline

11 rue Emile Herman - 6900 On  
Tél.: 084/22 38 67 - 084/21 33 67

### Transformation du vieil or

croquis du bijou avec devis

### Sur rendez-vous pour mieux vous servir

Or 18 k - Argent 925 - Pierres précieuses  
et semi-précieuses - Réparation bijoux Or 18 k

### Spécial fêtes

Bijoux de grande qualité à des prix démocratiques

### Exposition fêtes

Marché de Noël couvert à Hamois (11 et 12/12)

Foire aux cadeaux Espace d'Arenberg à Neufchâteau (28, 29 et 30/12)

Exposition permanente : Galerie Dominique Mosseray à Durbuy, tél.: 086/32 39 79  
ouvert le week-end.

## Ets Guissart & Fils sprl

**Grains - Engrais**  
**Produits Pétroliers - Mazout ultra**



TOTAL

Rue du Luxembourg, 94 • 6900 Marche-en-Famenne

Tél. 084/31.18.76

### Etablissements

# WILLAME

distributeur officiel

**Avenue de la Toison d'Or, 137**  
**MARCHE • 084/31.27.07**



*jouets en bois et en tissus, jeux éducatifs et de société*

**Listes de naissance**

**Rue du commerce, 14 • MARCHE • 084/41.29.52**

**Venez découvrir les dernières nouveautés chez HABA, BRIO, DJECO,...**  
**La nouvelle gamme "Lillifée", tout en rose; les décorations et petits objets TATIRI.**  
**Pleins d'idées cadeaux à des tout petits prix!!**

## BESOIN DE MAZOUT ?

Coupon à nous retourner via la poste.

### ETABLISSEMENTS

## GUY HERION

*Pneus*



☐ OUI, JE SUIS INTÉRESSÉ PAR :

- ☐ la livraison automatique
- ☐ le paiement échelonné
- ☐ la livraison automatique et le paiement échelonné
- ☐ une livraison de mazout

☐ POUVEZ-VOUS ME CONTACTER PAR TÉLÉPHONE :

- ☐ lundi ☐ mardi ☐ mercredi
- ☐ jeudi ☐ vendredi
- ☐ entre 8h30 et 12h00
- ☐ entre 13h00 et 17h00

Mr-Mme .....

N° Tél. ....

☐ OU POUVEZ-VOUS ME FAIRE PARVENIR TOUTES LES  
INFORMATIONS PAR COURRIER À L'ADRESSE SUIVANTE :

Mr-Mme .....

Rue ..... N° .....

C.P. .... Localité .....

☐ URGENT

**Avenue de France, 162 • MARLOIE-MARCHE**  
**Tél. 084/31 16 96 • Fax 084/31 65 96**  
**www.herion.be**

Vous aurez de nos nouvelles dès réception de votre demande.

### ETS VETCOUR À BAILLONVILLE



**Z.I. Baillonville, 16**  
**www.vetcour.be**  
**Tél. 084/31.11.56**

**DÉPANNAGE**



**0473/201 230**

**Service 24h/24 • 7 jours/7**

### NOUVEAU

**Service location 18m<sup>3</sup>**

**Au départ de Marche : 084/31 11 56**

**Au départ de Rochefort : 084/22 10 55**

**Permis B**  
**Avec hayon**  
**élévateur**



saison 04 | 05

MAISON DE LA CULTURE FAMENNE-ARDENNE

CENTRE CULTUREL RÉGIONAL

Chaussée de l'Ourthe, 74

6900 Marche-en-Famenne

Bureaux: (084)31.46.89 - Fax: (084)31.14.11

E-mail: mcfa@marche.be

www.maisondelaculture.marche.be

Billetterie ouverte du lundi au vendredi  
de 12h à 18h

Un seul n° de réservation:

(084)32.73.86

Musique

**Jazz/World**

**QUENTIN DUJARDIN &  
IVAN PADUART**

**+ JAZZISFACTION**

Ou quand un guitariste sensuel, pétri de  
musique arabe, rencontre un pianiste  
majeur du jazz belge.

Vendredi 14 janvier 2005 à 20h15

Maison de la Culture / Marche

Adultes: 11,5 € ou 5 chèques culture

Étudiants: 6,5 € ou 3 chèques culture

**Musique klezmer**

**CARICIA**

Caricia (quatre filles et un garçon) célèbre la  
fougue tzigane et le lyrisme juif. Que la fête  
commence !

Samedi 29 janvier 2005 à 20h15

Maison de village / Mormont (Érezée)

Adultes: 8 € ou 4 chèques culture

Étudiants: 5 € ou 2 chèques culture

**Musique du monde ?**

**DEUX ACCORDS  
DIRONT**

Deux jeunes femmes énergiques construisent  
une musique personnelle à la tonalité folk,  
aux accents jazz.

Samedi 12 février 2005 à 20h15

Al Cwène dè Bwè / Juzaine (Bomal)

Adultes: 8 € ou 4 chèques culture

Étudiants: 5 € ou 2 chèques culture

**LA GRANDE VACANCE de Philippe Vauchel**

La grande faucheuse comme on n'en avait encore jamais parlé : un spectacle tendre et plein de vie  
par Philippe Vauchel, nommé pour recevoir le Prix du Meilleur seul en scène de l'année.

Vendredi 21 et samedi 22 janvier 2005 à 20h15 / Maison de la Culture / Marche

Adultes: 11,5 € ou 5 chèques culture / Étudiants: 6,5 € ou 3 chèques culture

**ABRIBUS de LAURENT VAN WETTER**

Un spectacle humoristique qui ausculte subtilement la vie de trentenaires en mal d'amour, avec dans  
le casting, la Marchoise Bernadette Mouzon. Ah... Quand Cupidon fait tourner les têtes !

Vendredi 28 janvier 2005 à 20h15 / Maison de la Culture / Marche

Adultes: 11,5 € ou 5 chèques culture / Étudiants: 6,5 € ou 3 chèques culture

**DECONTAMINATION de PAUL POURVEUR**

Coincées dans un aéroport, trois femmes chic parlent sexe, démocratie à la McDo, et peau de pêche  
à préserver... Une comédie politico-érotique qui décontamine nos idées reçues. L'effet d'un décapeur  
thermique !

Vendredi 25 février 2005 à 20h15 / Maison de la Culture / Marche

Adultes: 11,5 € ou 5 chèques culture / Étudiants: 6,5 € ou 3 chèques culture

**MORT ACCIDENTELLE D'UN ANARCHISTE de DARIO FO**

Une mort accidentelle fait du grabuge à la police milanaise.  
Une enquête délirante menée par un imposteur/bouffon. Un  
grand moment de théâtre, essentiel, engagé Un Dario Fo en  
excellente forme...

Vendredi 11 mars 2005 à 20h15 / Maison de la Culture /

Marche. Adultes: 15 € ou 7 chèques culture / Étudiants:

8 € ou 4 chèques culture



**MWAIJE G...**

Tirée du classique Peau de Vache de Barillet et Grédy, "Mwaije G..." est une comédie présentée en  
wallon, avec qualité d'écriture, rires et rebondissements à la clé.

Mercredi 16 mars 2005 à 14h30 / Maison de la Culture / Marche

Prix unique: 5 € ou 2 chèques culture

**AMADOUCE de Michèle N'GUYEN**

Les doutes, joies et émerveillements d'une future maman. La propre histoire de Michèle N'Guyen  
(lancée au Festival de Chiny en 1996). Un conte tout doux, émouvant et très vrai.

Vendredi 18 mars 2005 à 20h15 / Maison de la Culture / Marche

Adultes: 9 € ou 5 chèques culture / Étudiants: 5 € ou 2 chèques culture

**PRINTEMPS DANS UN JARDIN DE FOUS**

**de HENRI-FRÉDÉRIC BLANC**



Un jeune soldat se fait passer pour fou pour échapper à l'armée. Un spec-  
tacle contre la guerre et la bêtise humaine pour une autre société, un nou-  
veau printemps. L'effet d'une bombe !

Vendredi 25 mars 2005 à 20h15 / Maison de la Culture / Marche

Adultes: 9 € ou 5 chèques culture / Étudiants: 5 € ou 2 chèques culture

Musique

**Rock**

**FLEXA LYNDY + PIANO CLUB**

Un des groupes-phares de la scène rock belge dévoilera à  
Marche son nouvel album.

Un événement en primeur !

Samedi 19 février 2005 à 20h15 / Maison de la Culture / Marche

Prix unique: 9 € ou 5 chèques culture

**Musique iranienne**

**SIAYACHE YAZDANIFAR (IRAN)**

Un voyage magique et intense dans le répertoire musical iranien au son des percussions traditionnelles.

Vendredi 4 mars 2005 à 20h15 / Musée de la Cloche / Tellin

Adultes: 8 € ou 4 chèques culture / Étudiants: 5 € ou 2 chèques culture



# Mutualité Socialiste DU LUXEMBOURG

## Permanence de remboursement - 084/32.00.20

Les lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.  
Les mardi et vendredi de 9h à 12h30 et de 15h à 18h.  
Le samedi de 9h à 12h.



Rue des Savoyards, 2  
6900 MARCHE

## Centre de planning familial - 084/32.00.25

Consultations juridiques, psychologiques, sociales et médicales.

## Magasin d'optique Point de Mire - 084/32.00.21

Un grand choix de verres, montures, lentilles et accessoires.  
Du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.  
Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h.

## Prestataires de soins - 084/32.00.20

## Centre de remise en forme et de natation «Le Vivier» - 084/31.00.23

Parcours détente, jacuzzi, solarium, aquagym, préparation pré et post-natale, bébé nageur...

## Permanence de remboursement - 084/31.00.15

Les mardi, vendredi et samedi de 9h à 12h.  
Les mercredi et jeudi de 16h à 19h.

## Prestataires de soins - 084/31.00.10

A vos côtés,  
à tout moment

[www.mslux.be](http://www.mslux.be)



Rue du Vivier, 5  
6900 AYE

**La Centrale de Services à Domicile** vous propose un service de biotélégilance, d'infirmières, d'aides familiales et ménagères (titres-services), de repas à domicile, de matériel médical et de transport de malades par bénévoles. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter notre centrale au **061/61.31.50** (24h/24 et 7 jours/7).



**Zoning Industriel de Marche**  
084/31 67 31  
[mail@locasystem.be](mailto:mail@locasystem.be)  
[www.locasystem.be](http://www.locasystem.be)

**Location  
Vente d'outillage  
et de matériel**

**LOCA-SYSTEM**

La certitude de l'efficacité

# LEGRAND

carrosserie

Daniel Legrand - Maître Carrossier  
Agrégé par les compagnies d'assurance

rue du Parc Industriel  
6900 Marche-en-Famenne  
Tél.: 084/32.12.11  
Fax: 084/32.12.20

Prêt de véhicule  
gratuit durant  
la réparation

# Ets André GOBLET

Rue Tranchevaux, 6  
6900 MARCHE  
Tél. 084/31.31.45  
Fax 084/31.57.31

**Vente avec ou sans placement**

**Chauffage ♦ Sanitaire ♦ Ventilation**

## MAGASIN DE SECONDE MAIN

**OUVERTURE**  
du mardi au samedi  
• de 9h30 à 12h00  
• de 13h30 à 17h30

**Fermé le lundi**

Place de l'Eglise, 2  
6900 WAHA  
Tél. 084/32.32.93 - Fax 084/32.32.94

Union Francophone  
des Handicapés.

## FESTIVAL DE THÉÂTRE JEUNE public LE MOIS DE LA PETITE ENFANCE

### FORMATION

#### LE PLAISIR DU JEU DANS LA TERRE CHEZ LES TOUT PETITS

Animée par Charlotte Fallon du Théâtre de la Guimbarde, cette formation est destinée aux instituteurs, éducateurs, animateurs dans le domaine de la petite enfance.

Mercredi 2 mars et samedi 5 mars de 13h30 à 17h  
Maison de la Culture / Marche. Prix unique: 10 €

### THÉÂTRE POUR BÉBÉS (de 1 à 3 ans)

#### TERRES

Un comédien-sculpteur et une musicienne accompagnent dans leur voyage des petits personnages sortis de septante kilos de terre.

Dimanche 6 mars 2005 à 11h et à 16h  
Maison de la Culture / Marche  
Prix unique: 5 € ou 3 chèques culture

### CHANSON POUR BÉBÉS (de 18 mois à 3 ans) DUO DE VOILES

Un spectacle musical conçu comme une caresse, tout en douceur se dessine un voyage à la découverte des éléments naturels qui peuplent l'espace des tout petits.

Dimanche 13 mars 2005 à 11h et à 16h  
Maison de la Culture / Marche  
Prix unique: 5 € ou 3 chèques culture

### CONTE POUR ADULTES AUTOUR DE LA NAISSANCE

#### AMADOUCE

Détails plus haut dans la partie "Théâtre".

Vendredi 18 mars 2005 à 20h15

Maison de la Culture / Marche

Adultes: 9 € ou 5 chèques culture

Étudiants: 5 € ou 2 chèques culture

### THÉÂTRE POUR BÉBÉS (de 18 mois à 3 ans)

#### MIMI ET MOI

Après "l'Oeuf de Violette", le Nuna Théâtre nous présente sa dernière création de théâtre pour bébés: "Mimi et Moi", une histoire de doudou...

Dimanche 20 mars 2005 à 11h et à 16h

Maison de la Culture / Marche

Prix unique: 5 € ou 3 chèques culture

### CONFÉRENCE

#### " LES SENS EN EVEIL : LE PLAISIR DU TOUCHER ET DU MOUVEMENT CHEZ LE JEUNE ENFANT "

par Anne Pousseur, psychomotricienne et formatrice en petite enfance, thérapeute. Organisé par les Coccinelles.

Mardi 22 mars 2005 à 20h

Maison de la Culture / Marche

Prix unique: 1 €

### ► Mimi et moi



### L'ANNIVERSAIRE D'EVA

Mercredi 5 janvier - 15h - Marche

Théâtre - dès 7 ans - Théâtre Isocèle

Les parents d'Eva ont réinventé, 30 mètres sous terre, un monde qu'ils veulent parfait. La fillette est née et grandit dans ce nid douillet sans dangers, sans malheurs mais factice voire ennuyeux. Du monde extérieur, elle ne sait rien et ne doit rien savoir. Mais le réel ne se laisse pas si facilement museler et les petites filles sont par nature bien curieuses ...

Coup de cœur de la presse et Prix du ministre de l'enseignement fondamental lors des Rencontres de Théâtre Jeune Public de Huy 2004

Réservations indispensables au 084/32.73.86

Tarif : 5 euros ou 3 chèques culture

Réduction pour les membres de la Ligue des Familles

# NOËL AU THÉÂTRE À MARCHE !

## NOËL AU THÉÂTRE EN FAMENNE- ARDENNE 11<sup>E</sup> ÉDITION,

### LE PROGRAMME COMPLET : Du 26 DÉCEMBRE 2004 AU 9 JANVIER 2005

16 spectacles dans 15 villages et communes en Famenne-Ardenne

Noël au Théâtre est organisé par la Maison de la Culture Famenne-Ardenne, les centres culturels de Durbuy, Erezée, Hotton et Nassogne, les comités culturels de Rendeux, Tenneville, Somme-Leuze et Tellin, le CPAS de Libin, le groupe Troupalino de Wellin, les communes de Daverdisse, La Roche et Manhay, le CRIE du Fourneau Saint-Michel, avec la collaboration de la Ligue des Familles et de la CTEJ.

|           |                                                       |       |              |     |
|-----------|-------------------------------------------------------|-------|--------------|-----|
| Dim 26/12 | Nez à nez - Foule Théâtre                             | 6-12  | Manhay       | 15h |
| Lun 27/12 | Le Simplotatipique - Théâtre du Copeau                | 6-12  | Rendeux      | 15h |
| Mar 28/12 | Ne me criez donc pas dessus - Théâtre de la Guimbarde | 7-12  | Libin        | 15h |
| Mer 29/12 | Nez en l'air - Créa Théâtre                           | 4-9   | Tenneville   | 15h |
| Jeu 30/12 | Le piano de Nanette - Théâtre de la Galafronie        | 5-12  | Hotton       | 15h |
| Ven 31/12 | Mémoire d'un arbre - Compagnie Sac à dos              | 3-6   | CRIE         | 14h |
| Dim 02/01 | Ernest et Célestine - Cie la terre est bleue ...      | 3-6   | Daverdisse   | 15h |
| Lun 03/01 | Fable ronde et contes à rebours - Cie Pour Rire       | 6-16  | Barvaux      | 15h |
| Mar 04/01 | Charlie et les djivoo djinn poo - Cie Transhumance    | 5-12  | Tellin       | 15h |
| Mar 04/01 | L'hypnotiseur de chaises - Théâtre Attrape            | 5-14  | La Roche     | 15h |
| Mer 05/01 | L'anniversaire d'Eva - Théâtre isocèle                | 7-12  | Marche       | 15h |
| Jeu 06/01 | Au 13 de la rue Pipo - Cie Arts et Couleurs           | 6-12  | Wellin       | 15h |
| Ven 07/01 | Personne s'appelle Thérèse - Théâtre du Copeau        | 8-12  | Erezée       | 15h |
| Ven 07/01 | Bin'Bin' - Théâtre des 4 Mains                        | 2.5-6 | Saint-Hubert | 17h |
| Sam 08/01 | Bin'Bin' - Théâtre des 4 Mains                        | 2.5-6 | Somme-Leuze  | 15h |
| Dim 09/01 | La Nomade - Compagnie de la Casquette                 | 10-16 | Nassogne     | 15h |

**STATION LACROIX**

084/21 21 97 à ON

**Esso**

**Station Lacroix,**  
La station du meilleur choix.

**Nouveau programme osmose : rinçage sans trace**

**LPG** : ristourne directe à la pompe (0,025 € soit 1 franc au litre)

Votre centre **lotto** de la chance  
Validation jusque 19 H

**Shop 125 m² ouvert tous les jours de 7 à 22 H \***

*\* y compris le jour de Noël le jour du Nouvel An*

**Ets PREMONT**  
depuis 1930

**FABRICANT DE VOLETS**  
Châssis et portes PVC - Bois - Alu  
Vérandas • Portes de garage • Protections solaires  
Grilles de sécurité • Motorisation et automatisation

**Vente avec ou sans placement - DEVIS GRATUIT -**

168, Av. de la Toison d'Or - MARCHE  
**084/31.12.85** fax: 084/31.50.72

**RATY**  
Fils

**+750kg**

Avez-vous le bon permis pour votre remorque ?

**Auto/Moto Ecole**

www.raty.be 1a, rue du Manoir - 6900 MARCHE - Tél.: 084/31 16 18

B.C. brèves

- brèves -

Cette année encore, les **journées du Patrimoine** ont connu un beau succès. Expositions, activités et visites des différents sites (Commanderie, Quartier Latin, Vieille Cense) ont intéressé un nombreux public. La visite guidée du centre de Marche a aussi été bien suivie.

Le thème de l'année prochaine est connu : "Regards sur le Moyen Age". Monsieur René HOVEN, membre actif du comité du Patrimoine, a déjà fait un tour d'horizon et propose de retenir l'église de Waha (1050), l'église Saint-Remacle de Marche (1480 - 1540), le donjon du château de Jemeppe, la dernière tour de l'enceinte de la ville (aujourd'hui musée de la Dentelle), la redécouverte du tracé actuel laissé par cette enceinte : Porte-Basse, place de l'Etang, boulevard du Nord, boulevard du Midi, Porte-Haute, Rempart des Jésuites... Des animations à mettre en place devraient contribuer au succès de ces 17<sup>èmes</sup> journées des 10 et 11 septembre 2005.

Le comité organisateur de la **3<sup>ème</sup> édition des 24 heures Vélo** (comité mixte de militaires et de personnes civiles membres de service clubs ou clubs sportifs de MARCHE) a redistribué environ 1700 € de bénéfices aux ASBL suivantes :

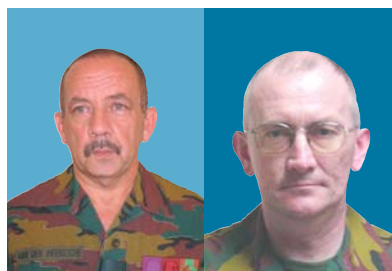
L'ASBL **Accompagner DURBUY** (soins palliatifs à domicile), l'ASBL "Aide aux enfants cancéreux" qui organise les loisirs de ces enfants atteints de la maladie, l'ASBL "Cyclocœur" (club cyclotouriste accompagnant des malvoyants sur tandems), l'ASBL "Le Vivier" (Accueil de personnes moins valides), Le Plan Drogue de et à Marche-en-Famenne (sensibilisation, information, écoute des jeunes confrontés à ce problème), l'ASBL **Noémie** (fillette atteinte d'une maladie très rare unique en Belgique et devant être opérée au USA).

Les clubs qui ont collaborés sont :

LION'S CLUB BARRIERE DE CHAMPLON, KIWANIS DURBUY, SOROPTIMIST de MARCHE, TENNIS CLUB de MARCHE, Les Cyclos de la Famenne, VTT en FAMENNE.

Le présidence de l'organisation était assurée par le Cdt BAUDESSON du Camp MARCHE. En 2005, la manifestation aura lieu à Tavigny

## - Passation de commandement à l'unité CAMP MARCHE -



Le Major Gérard VAN DEN MEERSCH (à gauche) commandant l'unité depuis 6 ans et demi a cédé le flambeau au Major Jean-Luc FIVET (à droite). L'unité CAMP MARCHE remplit des missions terri-

toriales et des missions d'entraînement. Elle se compose de trois compagnies qui s'occupent essentiellement d'intendance, de maintenance et de la gestion des sites d'entraînement.

## agenda

### Les Aînés en Marche

Le mardi 14 décembre à 14h30 : L'homéopathie, une médecine pour notre temps ?

**PAR LE DOCTEUR ANDRÉ DUBOIS,**  
patricien en homéopathie,  
professeur au Centre liégeois d'homéopathie.  
Salle Erasme de la Maison de la Culture

# Optique Buisseret

Maîtres-opticiens depuis plus de 150 ans

**Nous avons sélectionnés  
des cadeaux utiles et de qualité**

Jumelles > Microscopes > Loupes  
Lunettes d'astronomie ou d'observation  
Stations météo > Boussoles ...



àpd  
12<sup>50</sup> €



àpd  
12<sup>50</sup> €



àpd  
84 €



Kit  
25 €

## Buisseret Varilux Center Marche

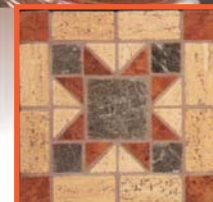
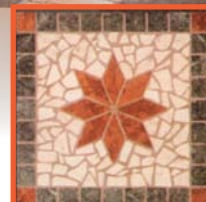
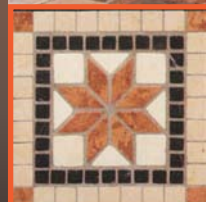
2 rue de Luxembourg - Résidence Jean de Bohême

Tél. 084 32 19 48

Parking aisé et gratuit



**Le carrelage dans tous ses états !**



Rue de l'Ancienne Poste, 1A

6900 MARLOIE

Tél 084/31.20.37 - Fax 084/31.4706

*Pompes Funèbres*  
**Heerwegh**  
Salle de réception gratuite  
Magasin funéraire  
Parking privé

*Funérarium*  
*Heerwegh*

*Chaussée de l'Ourthe, 34 (entrée par la rue Erène)*  
**6900 MARCHE**  
Tél.: 084/32 22 21



Gros-oeuvre

•  
Clef sur porte

•  
Pose tarmac

•  
Terrassement

•  
Drainage

•  
Canalisation

Rue Al'Basse, 61 - LIGNIÈRES

Tél.: 084/34.40.04 - Fax: 084/34.40.06

GSM: 0475/41.69.27



«Laissez-nous exprimer  
votre beauté»



Avec ou sans rendez-vous.

Du mardi au vendredi de 8h30 à 18h.

Le samedi de 7h30 à 17h.

Rue Porte Haute, 6 - 6900 MARCHE - 084/31.12.42

## Salons

du 03 au 06 février de 10 à 19h00

### TOOLS & TECHNICS EXPO

Expo : outillages et techniques professionnelles

du 06 au 10 mars de 11 à 19h00

### HORECATEL 2005

39<sup>ème</sup> salon professionnel de l'Horeca, des collectivités locales et des métiers de bouche.

du 15 au 18 avril de 10 à 19h00

### BATIMOI

Salon de la construction, rénovation, décoration, ameublement, piscines, jardins

Tous renseignements complémentaires à découvrir sur [www.wex.be](http://www.wex.be)  
Contact : Wallonie Expo  
Tél.: 084/340.800

## Concerts

### ROCH VOISINE

Vendredi 17 décembre à 20h30

#### Tournée acoustique

Après une première série de concerts triomphants au Québec, en Europe et au Liban avec sa "Tournée Acoustique 2004", puis sa participation dans la tournée de "Night of the Prom's" et enfin une tournée à travers le Canada, Roch est de retour en Belgique. L'occasion pour le public belge de l'apprécier en « acoustique ».

Prix: 45€: Carré d'Or, assis numéroté  
37€: Placement libre assis



### HOOVERPHONIC

Mardi 28 décembre à 20h30

Prix: 32€: Placement libre assis



Places en vente:  
FNAC : 0900 00 600  
Disco Famenne: 084/31.18.84

## AIKIDO : ART DE VIVRE ?

L'Aïkido est à la fois un art de vivre, une philosophie, une technique de combat très efficace.

Comme Tintin, l'aïkido est accessible de 7 à 77 ans : il rassemble toutes les classes d'âge et tous les horizons répartis en cours spécifiques. L'Aïkido est une discipline martiale pratiquée dans le monde entier par hommes, femmes et enfants. On dit « discipline » et non pas « art » martial car un art martial est un art de guerre.

L'Aïkido comprend, sur le plan physique, l'étude de :

- techniques à mains nues contre un ou plusieurs adversaires, armés ou non de couteau, sabre, bâton, etc. ;
- techniques de sabre ;
- techniques de couteau ;
- techniques de respiration, de concentration.

L'Aïkido tend à « bâtir » un être humain dans le sens le plus large du terme : responsable, solide et conscient de ses possibilités. La pratique est faite de difficultés sans cesse croissantes contre un adversaire, puis deux, puis trois, non armés ou armés d'un couteau, d'un bâton, d'un sabre. Même si, en théorie, ses chances sont très réduites, le pratiquant apprend à se sortir de ces situations sans explosion de violence, mais plutôt dans une sorte de vide passionnel : les intentions agressives de l'attaquant se retournent contre lui avec d'autant plus de force qu'il a mis de détermination dans son assaut.

La pratique a pour conséquences :

- le développement des réflexes,
- un excellent entretien physique,
- une mise en harmonie du corps,
- la gestion du stress de la vie moderne,
- la libération du mental,
- la maîtrise de soi.



| JOUR             | HORAIRE     | LIEU                                                                                                                                             | ADRESSE                                           | TELEPHONE    |
|------------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|--------------|
| Lundi            | 19H30-21H30 | MARCHE                                                                                                                                           | Espace Fitness<br>Thier des Corbeaux, 12          | 084/34.51.62 |
| Mercredi         | 18H30-20H30 | CINEY                                                                                                                                            | Salle Omnisports<br>Place Baudoin 1 <sup>er</sup> | 083/23.10.23 |
| Renseignements : |             | 083/613.991 ou 0476/76.03.39<br><a href="http://www.dojoista.com">www.dojoista.com</a><br><a href="mailto:misogi@skynet.be">misogi@skynet.be</a> |                                                   |              |

# LE TRUSQUIN E.F.T.

SERVICE DE PROXIMITE  
RÉGIONS MARCHE, LA ROCHE, ROCHEFORT

## VOUS CHERCHEZ UNE AIDE-MÉNAGÈRE À DOMICILE POUR :

- le nettoyage de votre maison
- vos courses ménagères
- votre lessive et votre repassage

Dans le cadre  
des titres-services  
6,70 € de l'heure  
déductibles  
fiscalement

Contactez le **084/37 97 41**

## NOUS RECRUTONS ÉGALEMENT DES AIDES-MÉNAGÈRES!

N'hésitez pas à prendre contact  
pour poser votre candidature!

### LE TRUSQUIN ASBL

Rue de la Croix-Bande, 1G à 6900 MARLOIE

Tél. 084/37 97 41 - Fax. 084/31 18 66

trusquin@skynet.be

DI MARCHE CHAUSSEE DE LIÈGE, 9 • TÉL.: 084/32 34 28  
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H30 À 18H30



## MONUMENTS - CAVEAUX

RESTAURATION & SABLAGE  
DE MONUMENTS ANCIENS

**F. Mazzocchetti**  
gérant

**LEBOUTTE BETON MARLOIE sprl**

Chaussée de Rochefort, 6 • 6900 MARLOIE  
Tél. 084/31.10.44 • Fax 084/31.64.67

# IMPRIMERIE COPY-SERVICE - PRE-PRESS - PAPETERIE - BRICOLAGE

FACTURES  
ENTÊTES  
CARTES DE VISITE  
ENVELOPPES  
BROCHURES  
AFFICHES  
FOLDERS  
CARTES PVC  
LETTAGE AUTOCOLLANT  
DECOUPES SPECIALES



Rue Emile Parfonry, 100 - 6990 HOTTON - Tél. 084/46 64 99 - Fax 084/46 78 21  
atc-imprimerie.com - atcimp@skynet.be  
Rue Jean-de-Bohême, 6 - 6900 MARCHE - Tél./Fax 084/32 25 73